



Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton

La Maison du citoyen

52, chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton, (Québec) G0X 2N0
Téléphone : 819 221-2839 - Télécopieur : 819 221-4039
Courriel : info@st-elie-de-caxton.ca - Site Web : www.st-elie-de-caxton.ca

Infolettre municipale - janvier 2019

INFORMATIONS DU MAIRE

Motions de remerciements

Lors de la séance régulière du conseil du 14 janvier dernier, les membres du conseil ont voté une motion de remerciements à monsieur Jacques Defoy qui a été conseiller municipal du 5 novembre 2017 jusqu'à sa démission, le 8 janvier dernier.

De plus, des motions de remerciements pour le travail accompli ont été entérinées pour monsieur Mario Samson, contremaître aux travaux publics et madame Emilie Dallaire, technicienne en loisirs, culture et tourisme. Aussi une lettre de monsieur Roger Bergevin et sa famille a été lue pour remercier nos pompiers, ceux de Charette et de Saint-Mathieu-du-Parc pour leur intervention au chalet de leur fils le 25 décembre dernier.

Gestion des ressources humaines

Monsieur Gabriel Garceau a été nommé à titre d'employé régulier aux travaux publics. De plus, des affichages de postes ont été autorisés pour les postes de directeur-directrice des travaux publics et technicien-technicienne en loisirs, culture et tourisme. D'autre part, afin d'assumer notre responsabilité d'offrir à notre personnel un climat de travail positif, un mandat a été donné à la firme Bélanger Sauvé pour assister et représenter la Municipalité afin de traiter les plaintes pour harcèlement psychologique qui ont été déposées récemment par certain(e)s de nos employé(e)s. Finalement, dans le cas de harcèlement de la part d'un citoyen dont deux de nos employé(e)s ont été victimes, le Conseil municipal soutient leur démarche auprès de autorités policières et réitère que jamais nous n'accepterons que le personnel de la Municipalité ne soit pas traité correctement.

Évaluation de la population de Saint-Élie-de-Caxton

Le 26 décembre dernier, le gouvernement du Québec publiait dans la Gazette officielle du Québec les estimés annuels préliminaires administratifs de la population par municipalité. Dans ce relevé, qui sert à des fins de gestion des programmes du gouvernement du Québec, [la population estimée pour Saint-Élie-de-Caxton est de 1869](#). Il s'agit des personnes dont l'adresse principale de résidence est à Saint-Élie-de-Caxton. Il est bien précisé dans ce décret que : « Les données des décrets successifs ne doivent pas être utilisées comme des séries chronologiques. Les données ne sont pas comparables d'une année à l'autre, compte tenu que la méthodologie peut avoir changée. Ainsi, il n'est pas indiqué de comparer le présent décret à celui de l'an passé ».

[L'Institut de la statistique du Québec](#) produit des séries chronologiques d'estimation de population par municipalité à partir notamment de données des recensements de [Statistique Canada](#), qui peuvent être comparés d'une année à l'autre. Ces estimés donnent une population de

1984 en 2016 et 1993 en 2017 pour notre municipalité. La prochaine mise à jour est prévue pour le jeudi 28 mars prochain. À suivre...

Bilan financier de l'activité touristique en 2018

En 2018, les revenus combinés des activités touristiques estivales et de la Fête de Noël ont totalisé 296 242 \$, soit une augmentation de 83 143 \$, c'est-à-dire 39 % de plus que l'année précédente. Avec des dépenses totales de 295 787 \$, cela dégage un léger surplus de 455 \$. Toutefois, celui-ci ne sera pas suffisant pour couvrir les dépenses encourues de 6 170 \$ en fin d'année, à la suite des plaintes formulées à l'endroit de la sécurité et de la légalité des carrioles.

Au cours de l'été 2018, plus de 11 000 touristes ont effectué la balade en carriole, comparativement à un peu plus de 9 100 en 2017. Cette recrudescence a engendré des revenus de billetterie en augmentation de 22 % entre ces deux années. La belle température, la notoriété de Saint-Élie-de-Caxton et certainement l'engouement soutenu pour les œuvres de FRED expliquent la venue de ces cohortes de visiteurs été après été.

Quant à la Fête de Noël 2018, les revenus générés par les spectacles organisés au Garage de la culture, une nouveauté cette année, ont compensé la baisse d'achalandage d'environ 30% au niveau des touristes qui ont fait la balade en carriole.

De plus, il ne faut pas oublier qu'au-delà de la comptabilité municipale, le tourisme à Saint-Élie-de-Caxton a des retombées importantes dans notre milieu : emplois pour les étudiants, boutique des Pèlerins au bénéfice de la Fabrique, commerces, ainsi que nos artistes et artisan(e)s.

En 2018, nous avons expérimenté différentes avenues en matières touristiques, mais nous devons au cours des prochains mois réfléchir à l'avenir de ces activités afin d'en maximiser les retombées, tout en minimisant les impacts moins désirables.

Robert Gauthier, maire

INFORMATIONS DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Symposium de peinture de Saint-Élie-de-Caxton - période d'inscription

Le symposium de peinture de Saint-Élie-de-Caxton aura lieu les 31 août et 1^{er} septembre 2019 au Centre communautaire local. La date limite pour finaliser votre inscription au symposium de peinture est le **22 février 2019**. Pour de plus amples renseignements ou pour vous inscrire, consultez sur le site Web municipal, la [nouvelle à ce sujet](#) (onglet Information aux citoyens, page « Nouvelles »).

Adresse courriel : symposiumsteliyecaxton@hotmail.com

Charline Plante, conseillère municipale, téléphone 819 221-5504

Invitation aux joueurs et joueuses de soccer

Tu es intéressé(e) à jouer au soccer l'été prochain ? La Municipalité a reçu en don tous les équipements pour le terrain et les accessoires requis pour les jeunes (chandails, chaussures, équipements de protection, etc.). Il ne manque que ton inscription ! Nous sommes en période de recrutement. La grandeur du terrain, l'horaire et l'animation seront déterminés selon les besoins.

Aucune compétition, seulement jouer pour le plaisir ! Contacte Martine Painchaud par téléphone au 819 221-2839, poste 2905 ou par courriel info@st-elie-de-caxton.ca

Christina Béland, conseillère municipale

Un petit rappel concernant les chats...

N'oubliez pas que la Municipalité n'est pas responsable des chats errants. Si vous êtes incommodés par ceux-ci, bien vouloir communiquer avec monsieur Éric Lamy, responsable de [l'Escouade canine mauricienne](#), par téléphone au 819 539-2424. Nous avons une entente avec cet organisme pour qu'il intervienne en cas de plaintes pour les animaux errants. Merci de votre indispensable collaboration.

Christina Béland, conseillère municipale

Concours « [Maisons illuminées](#) »

Lors de la séance régulière du conseil municipal du 14 janvier dernier, il y a eu tirage, au hasard, des deux (2) personnes gagnantes de cette promotion hiver 2018. Sur les 58 coupons de participation déposés, 55 inscriptions se sont avérées conformes. Les citoyens, messieurs Guy Picard et Réjean Jacques, ont procédé à la pige devant le public. Les gagnantes de l'édition 2018 d'une somme de 50 \$ sont madame Sonia Audette résidente au 270, rue Saint-Pierre et madame Hélène Matteau résidente au 230, rue Saint-Pierre. Félicitations à nos gagnantes ! Merci à la population de votre belle participation à cette promotion de lumière et de décorations hivernales.

Francine Buisson, conseillère municipale

Fête de Noël caxtonienne - retour sur l'activité

Le dimanche 9 décembre dernier se déroulait l'activité annuelle de l'arrivée du Père Noël dans notre localité. La programmation variée et une distribution de cadeaux (peluches de Noël) aux enfants par notre généreux Père Noël et notre gentille Mère Noël ont largement contribué à faire de cette activité une grande réussite. Merci aux 156 participants ! Merci à tous les personnages ludiques et aux membres du comité Familles-Aînés et à ma collègue madame Charline Plante pour leur participation active lors de la tenue de cette fête rassembleuse et joyeuse.

Francine Buisson, conseillère municipale RQFA

Formations, cours et ateliers offerts - session hiver 2019

Veuillez consulter le [site Web municipal](#) ou le babillard à l'entrée principale de la Maison du citoyen pour connaître les différentes offres de cours ainsi que les coordonnées d'inscription. Les informations pour le cours de l'UTA seront disponibles en janvier prochain.

Je confirme que les cours de Pilates pour les adultes et de la danse créative pour les enfants ne seront pas dispensés à la session hivernale. Le nombre d'inscriptions est insuffisant pour démarrer la formation.

Pour la formation offerte par l'UTA de l'UQTR, quelques places demeurent disponibles. Si vous avez de l'intérêt, inscrivez-vous rapidement. Le cours débute le 7 février prochain.

Francine Buisson, conseillère municipale RQFA

Centre d'accès communautaire internet (CACI)

Considérant que ce service ne répond plus aux actuels besoins de notre population, nous avons mis fin à l'entente avec l'organisme du CACI pour 2019. En 2018, seulement 4 personnes se sont prévaluées du service. Si le besoin devait renaître, il serait toujours temps de réactiver le service. Pour informations complémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec moi par téléphone au 819 221-5678.

Francine Buisson, conseillère municipale RQFA

Comité Familles-Aînés - informations générales

Le 23 janvier prochain, la réunion du comité régional de la mise à jour de la Politique Familles-Aînés de la MRC de Maskinongé se tiendra dans notre localité. Tous les membres du comité local Familles-Aînés participeront à cette importante rencontre. Prochainement, vous serez sollicités pour participer à un sondage d'identification de vos besoins à inclure dans le prochain plan d'action municipal lequel portera sur une période de 5 ans. De l'information complémentaire sera disponible sous peu. Elle sera diffusée à l'ensemble de la population caxtonienne.

Récemment, nous avons présenté la candidature de Saint-Élie-de-Caxton pour tenir dans notre localité le 2^{ième} salon des Tout-Petits lequel aura lieu le samedi 8 juin 2019. Si notre candidature est retenue, nous pourrions recevoir un achalandage additionnel de 700 à 800 personnes.

Francine Buisson, conseillère municipale RQFA

COOP d'aide à domicile de la MRC de Maskinongé

La Coopérative d'aide à domicile de la MRC de Maskinongé est une entreprise d'économie sociale d'aide à domicile membre du Réseau des entreprises d'économies sociales d'aide à domicile et accréditée par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) pour le [Programme d'exonération d'aide à la vie domestique](#).

Sa mission est d'offrir des services accessibles et de qualité, centrés sur le respect et la dignité des personnes et cela au meilleur coût possible en conformité avec les valeurs coopératives. C'est aussi d'offrir à toute personne de demeurer chez-elle et d'être soutenue de façon digne et respectueuse.

La Coop offre à ses membres des services de soutien à domicile comme l'entretien ménager, de l'assistance et des soins personnels.

La Coop est accréditée par la RAMQ et elle est la seule sur le territoire de la MRC de Maskinongé à pouvoir faire bénéficier ses membres du Programme d'exonération d'aide à la vie domestique ce qui représente un avantage financier considérable pour la clientèle.

Les services de la Coop seront bientôt accessibles à Saint-Élie-de-Caxton. N'hésitez pas à communiquer avec la Coop d'aide à domicile par téléphone au 819 228-1563. Pour plus d'information, voir [son site Web](#).

Information diffusée par le comité Familles-Aînés,
Francine Buisson, conseillère municipale